

Genève, le 24 février 2022

*Aux représentant-e-s des médias*

**Conférence de presse de la Cour des comptes**

**DISPOSITIF DE LA PETITE ENFANCE  
VILLE DE GENEVE**

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Judi 3 mars 2022 à 10 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/17/21 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

Le 10 mars 2021, la Cour a décidé de donner suite à une demande de Madame Christina Kitsos, conseillère administrative chargée du département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), de réaliser un audit de performance portant sur la gouvernance du dispositif de la petite enfance en Ville de Genève.

Les travaux de la Cour ont porté sur deux thèmes :

- L'adéquation entre « l'offre et la demande » ;
- Les modalités d'organisation, de pilotage et de surveillance du dispositif.

La Cour a considéré que l'accueil préscolaire était un enjeu important et qu'il convenait d'examiner dans quelle mesure la Ville était en mesure de satisfaire les demandes des parents et de s'organiser en vue d'étendre l'offre et de surveiller les institutions existantes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER  
Présidente

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*  
Monsieur François PAYCHÈRE, magistrat titulaire de la Cour des comptes  
courriel : [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)